

**CONSEIL DE QUARTIER  
VIVIENNE-GAILLON  
2 février 2009**

Compte rendu de séance

Titulaires

Françoise DUBEILLON	oui	Patrick ROBURIN	oui
Marie-Christine MALECOT	oui	Guy-Georges CHARBONNIER	oui
Elise BLANCHOZ-LORSON	non	Jean-Philippe BLANCHE	non
Ann MIZON	excusée	Stéphane FOURNEAUX	non
Barbara DE VOS	excusée	Thomas FROMOVICI	oui
Annie BURE	oui	François GULIANA	oui

Collège 2

<i>Personnalités qualifiées</i>		<i>Acteurs associatifs</i>	
Catherine GARNIER-DUVERNET	non	Harold DAVID-COYAC (La Scène du Balcon)	non
Louis-Edmond GOUPY	non	Marielle KHAKHOULIA (APEL)	oui
Christine VOS	oui	Représentant d'Amitiés Asiatiques	non

Collège 3

Le Maire ou son représentant	oui
Claire GROVER	oui
Christophe LEKIEFFRE ou son représentant	oui

## 1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Patrick ROBURIN présente ses excuses pour le report du Conseil, initialement prévu le 19 janvier, consécutif à un manque de rigueur dans l'élaboration des comptes rendus. Il est décidé que les comptes rendus seront disponibles sous 10 jours. Maxime DAUMAS est nommé secrétaire de cette séance.

Il est noté que Barbara DE VOS, présente à la dernière réunion, est mentionnée absente. Sous cette remarque, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## 2. Comptes 2008

Une demande de distribution des comptes, en version papier, aux membres du bureau est formulée.

Patrick ROBURIN rappelle brièvement la différence entre les budgets d'investissement et de fonctionnement, et les contraintes entourant l'utilisation du premier budget.

Annie LAHMER souligne la nécessité d'élaborer des projets pour utiliser les crédits d'investissement (57 780,11 €), en vue d'éviter une redéfinition à la baisse de l'enveloppe décidée par la Ville de Paris.

Patrick ROBURIN demande un suivi précis de l'état des dépenses. Christine VOS est chargée de ce suivi.

Il est demandé si le Conseil peut recourir à des photocopies couleur. Annie LAHMER confirme cette possibilité qui s'effectue formellement via les marchés de la Ville. Elle indique également que l'engagement d'une dépense du Conseil relève du Maire d'arrondissement, et propose que soit communiqué un état des dépenses à chaque séance du Conseil.

Il est rappelé qu'une formation à l'attention des membres du Conseil s'est déroulée récemment. Un participant à cette formation propose de livrer un compte rendu de son expérience lors de la prochaine séance.

### 3. Commande Cicul'livres

Patrick ROBURIN souhaite davantage de réactivité et de coordination dans le suivi de cette commande qui a été passée en septembre 2008.

### 4. Commissions

Patrick ROBURIN évoque l'importance des travaux réalisés dans les commissions.

▪ *Commission transversale pour la Charte des Conseils de quartier et la démocratie locale*

Une première réunion s'est tenue le 29 janvier 2009 au Centre CERISE. Les premières réflexions indiquent que les Conseils de quartier du 2<sup>e</sup> arrondissement bénéficient d'ores et déjà d'une des chartes les plus avancées.

Le compte rendu de cette réunion sera disponible prochainement sur le blog des Conseils<sup>1</sup>.

Une mention de l'adresse du blog sur tous les documents du Conseil est demandée.

Patrick ROBURIN indique qu'une réunion d'information sur la Charte parisienne de la participation a lieu vendredi 6 février, en présence d'H. BOUAKKAZ, Adjoint au Maire de Paris chargé de la démocratie locale et de la vie associative.

▪ *Commission de défense contre la mono activité commerciale* (point 5. de l'ordre du jour)

Jacques BOUTAULT indique qu'un vœu en Conseil d'arrondissement a été adopté à l'unanimité lors de la séance du 22 janvier 2009. Ce vœu, présenté au Conseil de Paris de mars 2009, demande aux services de la Ville une étude précise de la situation des rues Sainte-Anne et alentours. Consécutivement à cette étude, le Conseil de Paris pourra demander à la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Est de Paris (SEMAEST) de procéder à la création d'une nouvelle zone *Vital'Quartier*.

Jacques BOUTAULT rappelle l'organisation d'une marche exploratoire le 22 octobre 2008, en présence des élus de l'arrondissement et de Lyne COHEN-SOLAL, Adjointe au Maire de Paris chargée du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes et des métiers d'art.

Le Maire indique qu'un recours au processus des protocoles d'accord pourrait être envisagé si la création d'une nouvelle zone *Vital'Quartier* « traditionnelle » par préemption n'était pas retenue.

Henri DELSOL note que cet outil s'apparente à une atteinte à la liberté commerciale.

Jacques BOUTAULT précise l'historique des moyens déployés pour lutter contre les phénomènes de mono-activité (texte de loi de G. SARRE, invalidé par le Conseil constitutionnel ; dispositions dans le Plan Local d'Urbanisme de protection de certaines zones ; loi de modernisation de l'économie).

Il est rappelé l'existence de trois autres commissions :

- Commission Amélioration de l'espace public (Propreté, Voierie, Stationnement, Nuisances),
- Commission urbanisme (Square Louvois et rue Lulli, Place Gaillon, Passages couverts...),
- Commission culturelle.

---

<sup>1</sup> <http://blog.cdq2.fr>

## 6. Propreté

Christine VOS remercie Alfred DUDUOGLU, Conseiller d'arrondissement délégué à la propreté et au commerce de gros, qui est cordialement invité à présenter ses actions à la prochaine réunion du Conseil.

## 7. Divers

### *Devenir du Palais Brongniart*

Jacques BOUTAULT indique que le Maire de Paris a confié à Eric FERRAND la mission d'établir un rapport sur cette question. Jacques BOUTAULT présente sa contribution à ce document en précisant être favorable à la création d'un lieu dédié à l'innovation technologique et au développement durable qui serait le « navire amiral » du quartier et de l'économie numérique. Il ajoute que ce lieu ouvert doit trouver sa place dans une vitalité urbaine, au service de l'intérêt général.

Plusieurs habitants forment le souhait que cet espace bénéficie en premier lieu aux riverains ; ils évoquent différents projets d'aménagements (piscine, marché bio etc...).

Jacques BOUTAULT note ces remarques et indique contacter Eric FERRAND pour l'inviter à une prochaine réunion du Conseil.

### *Situation du 24, rue de la banque*

Un échange est engagé sur l'évolution de la situation de l'association Droit Au Logement. Des habitants déplorent le manque d'informations de la Ville sur ce sujet.

### *Conséquences du départ du Crédit Lyonnais*

Une question est posée sur l'accompagnement des commerçants du quartier. Jacques BOUTAULT indique que les mairies d'arrondissement ne sont pas informées des départs effectifs d'activités. Une information des commerçants du quartier est envisagée.

Les prochaines dates de réunions du Conseil sont arrêtées pour 2009, sous réserve de la disponibilité d'une salle en Mairie: 6 avril, 8 juin, 14 septembre, 23 novembre.

La séance est levée à 22h05.

./.